



**LES ENSEIGNEMENTS DU
SAINT PROPHETE**

(Sallallaho 'Alaihi wa Salam -
que la Paix d'Allah soit sur lui)

**LE GRAND MAITRE
DU PASSE ET DU PRESENT
DE LA FOI PARFAITE**

ALTAF & SONS

P.O. BOX NO. 5882, KARACHI - 74000, PAKISTAN

Fax : (92) 21 - 2512774

E-mail : altaf123@hotmail.com

يَسْبِيحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ الْمَلِكِ
 الْقُدُّوسِ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ هُوَ الَّذِي بَعَثَ
 فِي الْأُمَمِينَ رَسُولًا مِنْهُمْ يَتْلُوا عَلَيْهِمْ آيَاتِهِ
 وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ
 وَإِنْ كَانُوا مِنْ قَبْلُ لَفِي ضَلَالٍ مُبِينٍ (سورة الجمعة)

Au Nom d'Allah, le Tout
 Miséricordieux, le Très Miséricordieux

1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah, le Souverain, le Pur, le Puissant, le Sage
2. C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident. Sourate 62 Al Jumu'a (le vendredi), versets 1 et 2

CHAPITRE 1**CREDO****FOI****Islam, Imane et Ihsane (Foi et bienséance)**

Hadith : on rapporte d'après Hazrat 'Omar bin Khattab (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) : " Un jour alors que nous étions en compagnie du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et qu'il s'adressait à un grand nombre de ses compagnons (Razi Allaho Ta'ala 'Anhom) est apparu subitement sur ces entrefaites un homme. Ses vêtements étaient d'une blancheur immaculée et sa chevelure noire de jais. Il ne révélait sur lui aucun indice de voyage (donnant ainsi l'impression de ne pas être quelqu'un de l'extérieur). En revanche, aucun de nous ne semblait le connaître aussi l'avons-nous perçu comme un étranger. Cet homme, se frayant un chemin à travers l'assemblée et étant parvenu jusqu'au Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), s'est assis devant lui de sorte que ces genoux touchaient ceux du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et plaçant ses mains sur les cuisses du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a demandé : " Dis-moi, Mohammed (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), qu'est-ce que l'Islam ? "

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) répondit : " L'Islam consiste (i.e. ses principes fondamentaux) à ce que tu professes (avec ton cœur et oralement) qu'il n'existe pas de divinité (digne d'adoration) autre qu'Allah et que Mohammed est Son Messager, accomplisses la prière, t'acquittes de la Zakat, jeûnes durant le mois de Ramadan et accomplisses le Hadj (pèlerinage à la Maison d'Allah) si tu en as les moyens ". Sur ces propos, le nouvel arrivant dit : " Tu as dit la vérité ".

Le narrateur de cette tradition, Hazrat 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'ils étaient pour le moins stupéfaits de constater que cet homme eût posé une question tout en confirmant et approuvant lui-même la réponse.

Or, il poursuivit alors en demandant : " Dis-moi maintenant ce qu'est l'Iman ? " Il répondit : " L'Iman consiste à ce que tu croies en Allah, en Ses anges, en Son Messenger, à Ses Livres et au Jour du Jugement (la Résurrection) et aussi que le bien et le mal procèdent d'Allah ". Sur quoi l'homme dit : " Tu as dit la vérité ".

Il continua : " Dis-moi maintenant ce qu'est l'Ihsan ? " Le Messenger d'Allah dit : " l'Ihsan consiste à ce que tu adores et serves Allah comme si tu le Voyais. Bien que tu ne le vois pas, Lui te voit ".

Puis il demanda : " Que sais-tu du Jour du Jugement (i.e. quand adviendra-t-il) ". Le Messenger répondit : " Celui à qui l'on pose la question l'ignore autant que celui qui la pose ". Sur ce, celui qui posait les questions demanda : " Parle-moi alors de certains signes précurseurs ". Le Messenger dit : " L'un d'eux est que la servante mettra au monde son maître et sa maîtresse, un autre est que des va-nu-pieds, ne possédant ni chaussures pour se chausser, ni vêtements pour se vêtir et n'étant que des bergers démunis élèveront des édifices et se feront concurrence ". Hazrat 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) précise qu'après ce dialogue, cet homme s'en est allé et que quelques jours plus tard, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) m'a demandé : " Sais-tu qui était cet homme, poseur de questions ? " J'ai répondu " Allah et Son Messenger le savent mieux ". Il a alors dit : " C'était Gabriel (que la Paix d'Allah soit sur lui), il était venu se joindre à votre assemblée pour vous enseigner votre religion ". (Muslim, Boukhari, Ma'arif-ul-Hadis)

Imane: témoignage de tout ce qui concerne le crédo

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré que la religion comporte cinq composantes (chacune fondamentale), ces composantes étant corrélatives dans le sens où une composante ne peut en elle-même sauver quelqu'un de l'Enfer pour citer la première : professer qu'il n'existe pas de divinité autre qu'Allah, croire en Ses Anges, en Son Messenger, au Paradis et à l'Enfer et à la Résurrection des morts pour présenter le livre des comptes. Puis suivent les cinq Salah (prières quotidiennes) qui forment un des piliers de l'Islam. Allah n'acceptera même pas l'Iman (foi) si les prières font défaut. Ensuite vient la Zakat qui constitue une expiation des péchés, elle lie les deux précédentes à savoir que sans elle Allah n'acceptera ni l'Iman ni la Salah. D'une manière analogue si après s'être acquitté de ces obligations, on délaisse délibérément sans excuse valable le jeûne du mois de Ramadan, Allah n'exaucera ni l'Iman, ni la Salah, ni la Zakat. Pareillement pour le Hadj ; après avoir rempli les devoirs précédents et alors qu'ayant les moyens d'accomplir le Hadj, on le néglige (ne pas l'accomplir ne serait-ce qu'une fois pendant la vie) ou bien qu'un proche ne le fasse en son nom aussi ne seront pas agréés par Allah ni l'iman, ni la salah, ni la zakat ni le jeûne. L'agrément par Allah signifie que quand bien même on aurait accompli quatre des obligations de l'Islam et que la cinquième (quelle qu'elle soit) fasse défaut, les autres composantes ne seront pas pour autant suffisantes pour une préservation directe de l'Enfer. En somme l'accomplissement des cinq composantes est une condition sine qua non pour l'obtention de l'agrément d'Allah. (Al-Hiliya, Tarjuman-us-Sunnah)

L'Islam parfait

Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " L'Islam consiste à ce que tu adores uniquement Allah, sans Lui associer de partenaire(s), accomplisses régulièrement la Salah, t'acquittes de la Zakat, jeûnes durant le mois de Ramadan, fasses le Hadj, prescribes le bien et condamnes le mal, dises **السلام عليكم** à ta famille lorsque tu entres chez toi. Quiconque ne se conforme

pas à l'une de ces obligations, son Islam est défectueux et quiconque abandonne l'ensemble de ces prescriptions, se détourne de l'Islam. (Hakam, Tarjuman-us-Sunnah)

Hazrat Talha bin Oubaidullah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte : " Un homme de la région de Najd, les cheveux en désordre, s'est avancé vers le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) tout en prononçant des mots que nous n'avons pas pu saisir (peut-être en raison de la distance) jusqu'au moment où il s'est trouvé à proximité du Messenger d'Allah.

Puis il s'est enquis : " Quelles sont les obligations de l'Islam qu'il me revient ainsi qu'à tout autre de remplir en tant que Musulman ? ". Le Messenger d'Allah lui a répondu : " la Salah cinq fois durant le jour et la nuit (obligatoire et qui constitue d'abord et avant tout la première obligation de l'Islam). Il a ensuite demandé : " Y a-t-il d'autres prières obligatoires à l'exception de celles-ci ? " Le Messenger d'Allah a répondu que " Non, (les prières obligatoires ne sont seulement qu'au nombre de cinq toutefois il ne tient qu'à toi si, outre ces cinq prières, tu désires accomplir de ton plein gré d'autres actes de dévotion et acquérir ainsi davantage de récompenses). Le Messenger l'a ensuite informé à propos de la Zakat et il a réitéré sa question : " Devrais-je m'acquitter de toute autre Sadaqa en dehors de la Zakat ? " Le Messenger d'Allah a répondu que " Non (uniquement la Zakat est obligatoire) en revanche si tu le désires tu peux volontiers verser d'autres Sadaqa et obtenir ainsi davantage de bienfaits ". Hazrat Talha bin Oubaidullah, le narrateur de cette tradition, relate que sur ce l'homme s'en est allé en disant " Je n'ajouterai ou ne retrancherai rien de ce que le Messenger d'Allah m'a dit ". Le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a fait remarqué en entendant ces paroles : " Il connaîtra la prospérité pourvu qu'il soit sincère et fidèle ". (Boukhari, Muslim, Ma'arif-ul-Hadis)

La meilleure façon d'évoquer Allah

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " Evoquer Allah de la meilleure façon représente le plus méritoire des actes de dévotion ". (Musnad Ahmad, Abu Dawoud, Mishkat)

Les signes de la foi véritable

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte le Messenger d'Allah disant : " Aucun d'entre vous n'est un vrai croyant tant qu'il ne m'aime pas plus que ses parents, ses enfants et les êtres " .

(Ma'arif-ul-Hadis, Boukhari, Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit: " L'Iman compte plus de soixante-dix branches dont la plus haute et la plus parfaite est de reconnaître qu'il n'existe aucune divinité hormis Allah i.e. professer l'Unicité d'Allah et la plus basse revient à ôter les obstacles et les choses nuisibles du chemin et la modestie représente d'ailleurs une des branches les plus importantes de l'Iman " .

(Ma'arif-ul-Hadis, Musnad Ahmad)

Hazrat Abu Oumama (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'un homme a demandé au Messenger d'Allah " Qu'est-ce que la foi ? " Le Messenger a répondu : " Quand l'accomplissement d'une bonne action te procure de la satisfaction et une mauvaise action du chagrin, tu es alors un croyant " .

(Ma'arif-ul-Hadis, Musnad Ahmad)

Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " La modestie et l'humilité procèdent de la foi. La récompense de la foi est le Paradis. La rudesse de tempérament engendre des paroles indécentes et infâmes ce qui conduit à l'Enfer " . (Musnad Ahmad, Tirmizi)

Ibn 'Omar rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " La modestie et l'Iman sont liées. Lorsque l'une est rétractée, l'autre s'éclipse " . (Ma'arif-ul-Hadis)

Le Hadith rapporté par Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) fait ressortir que l'effacement de l'une entraîne celui de l'autre. (Shabul Iman, Tarjuman-us-Sunnah)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte le Messenger d'Allah disant : " Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui acceptera d'observer ces directives ou pour le moins les communiquer à ceux désireux de le faire ? " J'ai répondu : " Ô Messenger d'Allah, je suis à tes ordres ". Sur ce, il m'a saisi par la main et m'a recommandé les cinq choses suivantes :

1. Tiens-toi à l'écart de tout ce qui est interdit et tu seras reconnu au sein des serviteurs dévoués d'Allah.
2. Résigne-toi à ce qu'Allah t'a prédestiné. Tu seras alors un des serviteurs sans-souci d'Allah.
3. Sois gentil envers ton voisin et tu seras un vrai croyant.
4. Aime pour les autres ce que tu aimes pour toi-même et tu seras un Musulman accompli.
5. Ne ris pas trop car cela émousse le cœur ".
(Musnad Ahmad, Tirmizi, Tarjuman-us-Sunnah)

Abu Shuraih Khuzai (Razi Allaho Ta'ala 'Anho)rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit:"

Je jure par Allah qu'il n'est pas un vrai croyant,
Je jure par Allah qu'il n'est pas un vrai croyant,
Je jure par Allah qu'il n'est pas un vrai croyant ".

J'ai demandé : " Ô Messenger d'Allah, qui donc n'est pas un vrai croyant ? "

Il a répondu : " Celui dont les voisins craignent sans cesse sa malveillance et ses machinations ". (Boukhari, Marif-ul-Hadis)

Abu Houraira (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " Vous n'entrez pas au

Paradis tant que vous ne serez pas croyants et vous ne serez pas croyants tant que vous n'éprouverez pas de l'amour les uns pour les autres. Ne vous donnerais-je pas un conseil qui, si vous le suivez, causera une affection réciproque entre vous : cultiver l'habitude de vous saluer et faites de cette habitude une pratique courante. (Muslim, Ma'arif-ul-Hadis)

L'ensemble et la substance de l'Imane et de l'Islam

Hazrat Tamim rapporte que le Messager d'Allah a dit : " La foi signifie la sincérité de l'intention et son adhésion ". Nous lui avons demandé : " Sincérité et adhésion envers qui ? ". Il a répondu : " Envers Allah, l'Exalté, Son Livre, Son Messager, les Dirigeants des Musulmans et les gens en général ".

(Ma'arif-ul-Hadis, Muslim)

La modicité de l'Imane

Hazrat Abu Sad Al-Khidri (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Si l'un de vous constate quoi que ce soit de mauvais et allant à l'encontre de la Charia, il lui incombe d'y remédier par la force s'il en est capable et au moyen d'un conseil s'il n'en a pas la force sinon le condamner au fond de son cœur, ceci étant le plus bas niveau de la foi ". (Muslim, Ma'arif-ul-Hadis)

L'amour pour Allah et Son Prophète

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Il y a trois qualités et quiconque les possède éprouvera la douceur de la foi.

1. Quiconque vénère Allah et Son Messager par dessus tout (i.e. qui n'aime rien ou personne plus qu'Allah et Son Messager).

2. Quiconque manifeste de l'affection envers un être uniquement par égard à Allah (i.e. sans attendre de bénéfice matériel en retour mais eu égard à sa piété).
3. Quiconque a été délivré du Kufr (soit au tout début ou suite au repentir) et qui ressent de l'aversion pour le fait de retomber dans le Kufr à l'instar d'être jeter en Enfer.

(Boukhari, Muslim, Hayat-ul-Mouslimine)

Hazrat Mu'az bin Jabal (Razi allaho Ta'ala 'Anho) relate : " J'ai interrogé le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) à propos de la perfection de l'Iman (i.e. le degré le plus élevé et parfait de l'Iman et les actions et vertus par lesquelles y accéder). Il a répondu : " Aimer ou haïr quelqu'un par égard pour Allah (i.e. compassion et aversion pour quelqu'un doivent être uniquement par égard pour Allah) ; consacrer sa langue au souvenir d'Allah ". Hazrat Mu'az a demandé : " Autre chose, Ô Messager d'Allah ? " Il a ajouté : " Aimer et désirer pour les autres ce qu'on aime et désire pour soi-même et avoir en aversion pour les autres ce qu'on a en aversion pour soi-même ". (Boukhari, Muslim, Musnad Ahmad, Ma'arif-ul-Hadis)

L'estime comme moyen d'attachement et de relations étroites

Hazrat Abdullah Ibn Mas'oud (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'un homme vint voir le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et lui demanda son avis sur une personne qui estime un groupe de gens tout en étant dans l'impossibilité de se joindre à eux. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a répondu : " Celui qui aime quelqu'un se trouve malgré tout avec lui (ou sera en sa compagnie dans l'Au-delà) ". (Boukhari, Muslim, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte

que quelqu'un a demandé au Messenger d'Allah à propos de l'avènement du Jour du Jugement et il lui a répondu : " Malheur à toi qui demandes au sujet de l'heure exacte de l'avènement du Jour du Jugement. Quelles précautions as-tu prises à cet égard ? " L'homme a répondu : " Je n'ai pas pris de précautions particulières (qui méritent d'être mentionnées ou fiables) cependant par bonheur et par la Grâce d'Allah, j'aime Allah et Son Messenger ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré : " Tu seras en compagnie de celui que tu aimes ".

Le narrateur de cette tradition, Hazrat Anas ajoute : " Je n'ai jamais vu les Musulmans [i.e. les compagnons du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)], suite à leur conversion à l'Islam, plus heureux qu'à l'annonce de cette bonne nouvelle de la part du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). (Boukhari, Muslim, Ma'arif-ul-Hadis)

Quelqu'un vint voir le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et lui annonça : " Ô Messenger d'Allah ! Je t'aime plus que mon épouse, mes enfants et moi-même. Et mon état est tel que lorsque je suis chez moi et que je pense à toi, je deviens agité jusqu'à ce que je vienne et ne retrouve le calme qu'à ta vue. Et quand ma pensée évoque ma mort et ton départ, elle spécule qu'après la mort tu seras élevé à la station des Prophètes au Paradis, en revanche s'agissant de moi et si par la Grâce d'Allah j'entrais au Paradis, je ne pourrais pas accéder à ce degré et serais alors privé de te voir ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) demeura silencieux et sur ces entrefaites fut révélé le verset suivant de la Sourate An-Nissa (les femmes) :

وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُولَئِكَ مَعَ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ مِنَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ
وَالصَّالِحِينَ وَحَسُنَ أُولَئِكَ رَفِيقًا ۝

" Quiconque obéit à Allah et au Messenger, ceux-là

seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !" Sourate 4 An-Nissa, verset 69 (Ma'arif-ul-Hadis)

Ceux qui s'aiment pour Allah deviennent Ses élus

Hazrat Muaz bin Djabal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte avoir entendu le Messager d'Allah dire : " Allah a déclaré qu'Il Lui incombe d'aimer ceux qui s'aiment par égard pour Lui, s'assoient ensemble par égard pour Lui, se visitent par égard pour Lui et dépensent par égard pour Lui ". (Muwatta Imam Malik, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Il y a parmi les serviteurs d'Allah des gens qui ne sont ni prophètes ni martyrs et que les prophètes et martyrs envieront le Jour du Jugement et ce eu égard à leur proximité d'Allah. Les Compagnons ont alors demandé : " Ô Messager d'Allah ! Dis-nous, s'il te plaît, qui sont-ils ? " Il a répondu : " Ces gens sont ceux qui, sans affinités et intérêts matériels, s'aiment uniquement par égard pour Allah. Je jure par Allah qu'à ce titre leurs visages seront étincelants le Jour du Jugement ou plus exactement ils seront inondés de lumière et seront assis sur des chaires de lumière. Qui plus est, à l'heure où les êtres éprouveront de l'appréhension, ils seront paisibles et assurés. Lorsque les gens seront inquiets, eux seront sereins.

A ce point, il a récité le verset suivant :

الَّذِينَ أُوتُوا اللَّهَ لَا خَوْفَ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

" En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte et ils ne seront point affligés " Sourate 10, Younous (Jonas), verset 62

(Sunane Abu Dawood, Ma'arif-ul-Hadis)

Il advint que quelqu'un passa devant le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) alors qu'un groupe de personnes était assis en sa compagnie. L'un d'eux dit : " Ô Messenger d'Allah ! J'aime cet homme par égard pour Allah ". Le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui demanda s'il le lui avait exprimé d'une manière confidentielle et sur une réponse négative le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui dit : " Va et informe-le de tes sentiments à son sujet par égard pour Allah ". Celui-ci se leva sur le champ et alla à la rencontre de l'homme et lui fit part de son affection et sur ce l'homme répondit : " Qu'il aime celui qui m'aime par égard pour Lui". (Tirmizi, Abu Daoud)

La fréquentation des gens pieux

Hazrat Abu Raza (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " Ne vous aviserais-je pas de ce qui constitue le cœur de la foi et par quoi vous obtiendrez la bonté dans ce monde et dans l'Au-delà.

Tout d'abord, la fréquentation assidue d'Ahl-e-Zikr (gens pieux). Deuxièmement, lorsque vous êtes seul, maintenez votre langue occupée avec le souvenir d'Allah autant que possible. Troisièmement, aimez uniquement par égard pour Allah et d'une manière analogue haïssez uniquement par égard pour Allah". (Baihaqui)

Note : personne ne conteste le fait qu'avoir de bonnes fréquentations constitue le meilleur moyen de réaliser l'essentiel de la religion, d'en éprouver l'attrait et d'en apprécier la force. (Hayat-ul-Muslimine)

Les instigations sataniques ne sont pas contraires à l'homme et ne donnent pas lieu à rendre des comptes

Hazrat Abdullah Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate : " Un homme est venu voir le Messenger d'Allah et a confessé : des pensées sataniques m'assaillent et sont de la sorte que je préférerais plutôt être réduit en cendres que de les révéler ". Le Messenger d'Allah

a répondu : " Louanges et gratitude à Allah Qui a fait de cette affaire des instigations sataniques (i.e. qui a fait que ces instigations ne restent que telles) sans les convertir en doute et actes pernecieux ".

(Abu Dawoud, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Abu Houraira (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Les gens ne cesseront de poser des questions absurdes telles que comment et pourquoi, à tel point qu'ils poseront cette question idiote : quand Allah a créé le monde et qui a créé Allah ? Quiconque se trouvant confronté à cette question y mettra fin en répondant qu'il croit en Allah et Son Prophète ".

(Boukhari, Muslim, Ma'arif-ul-Hadis)

Croire à la prédestination constitue aussi un article de la foi

Hazrat Abu Khizamah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte d'après son père qui s'enquit auprès du Messager d'Allah : " Quelle est ton opinion sur les incantations et les amulettes auxquelles nous avons recours pour soulager nos douleurs et nos maux ainsi qu'à propos des remèdes que nous administrons quand nous sommes malades et des moyens que nous employons pour notre protection. Ces pratiques repoussent-elles le Décret divin ? " L'Apôtre d'Allah a répondu : " Tous ces expédients procèdent aussi du Décret divin ". (Musnad Ahmad, Tirmizi, Ibn-e-Majah, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate: " Tandis que nous étions assis (dans la mosquée du Prophète) et débattions du Décret d'Allah, le Messager d'Allah (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) est venu à nous et constatant que nous étions engagés dans des discussions, s'est fâché à tel point que son visage s'est empourpré de sorte que ses joues semblaient avoir été barbouillées avec le jus de grains de grenade écrasés. Il a alors dit : " est-ce là ce qui vous a été prescrit de faire ou est-ce dans ce but que j'ai été envoyé parmi vous (que vous vous lanciez dans

des discussions portant sur des questions d'une importance aussi considérable et sensible) ? Prenez garde car vos prédécesseurs ont péri alors qu'ils argumentaient de cette question. Je vous adjure de ne pas en délibérer ". (Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Ali (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Le lieu que chacun de vous occupera en enfer ou au paradis a été attribué ". Lorsque les auditeurs lui ont demandé s'ils devaient se fier à ce qui leur a été attribué et abandonner la pratique d'actions vertueuses, il a répondu : " Ne vous en absteniez pas car chacun reçoit l'aide pour accomplir ce pour quoi il a été créé. Ceux qui ont été élus parmi les bienheureux recevront le secours pour accomplir les actions appropriées ". Puis il récita :

فَأَمَّا مَنْ أَعْطَىٰ وَاتَّقَىٰ
وَصَدَّقَ بِالْحُسْنَىٰ فَسَنِيْرَهُ
لِلْيُسْرَىٰ وَأَمَّا مَنْ بَخِلَ
وَاسْتَكْفَىٰ وَكَذَّبَ
بِالْحُسْنَىٰ فَسَنِيْرَهُ
لِلْعُسْرَىٰ (معارف الحديث)

" Celui qui donne et craint (Allah)

Et déclare véridique la plus belle récompense

Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur

Et quant à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah)

Et traite de mensonge la plus belle récompense

Nous lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté

"Sourate 92, Al-Lail (La Nuit), versets 5 à 10

Après avoir accompli une action, il n'est pas permis de dire : " Si j'avais su, j'aurais fait comme ceci plutôt que comme cela ". Le Messager d'Allah a dit : "

Prononcer des paroles de la sorte ouvre la porte à la malice de Satan ". Il a en outre ajouté qu'il est plus convenable de dire : " Quoi qu'il advienne procède du Décret Divin et quoi qu'Il décrète ne peut qu'advenir ". (Zadul Ma'ad)

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate : " Je me tenais derrière le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) quand il m'a dit : Jeune homme ! Je vais t'enseigner plusieurs choses : occupe ton esprit avec la pensée d'Allah, Il te protégera. Evoque Allah et tu Le trouveras près de toi. Chaque fois que tu as besoin de quelque chose, invoque Allah. Si tu as besoin d'aide, demande à Allah. Je te garantis que quand bien même tous les peuples s'uniraient pour t'accorder un bienfait, ils en seraient tout simplement incapables à l'exclusion de ce qu'Allah t'a prédestiné et quand bien même ils s'uniraient pour te causer un préjudice, ils en seraient incapables sauf si Allah en a décrété autrement ". (Tirmizi, Hayat-ul-Mominine)

Piété

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dit à Hazrat Abu Zar : " Je te lègue la piété car elle embellit et améliore les actions ".

Hazrat Abu Zar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) dit alors : " Maître, ne m'enseigneras-tu pas davantage ? " Il a ajouté : " Adonne-toi à la récitation du Saint Coran et à l'évocation d'Allah car ces deux actes de piété t'accompagneront sur terre ". Hazrat Abu Zar sollicite davantage encore. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui dit : " Observe de longs silences et ne te répands pas en paroles car ces deux attitudes refoulent le Diable et fortifient la foi ".

Hazrat Abu Zar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) persévéra en demandant d'autres conseils. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) poursuivit : "

Evite de rire excessivement car cela endort l'esprit et ternit la lumière du visage ". Hazrat Abu Zar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) pressa pour plus de conseils et le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) renchérit : " Dis la vérité quand bien même elle serait désagréable à entendre et amère ". A la requête pour plus de conseils, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dit : " Ne t'offusque pas des reproches en ce qui concerne Allah. Ce que tu sais au sujet de ta propre personne devrait suffire à t'empêcher de rechercher et déceler des lacunes chez les autres ".

(Sha'ab-ul-Aman, Baihaqui, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Mo'awiya (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'ayant écrit à Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) pour lui demander des conseils en termes concis, elle répondit : Salutations à toi, j'ai entendu le Messenger d'Allah dire : " Quiconque aspire à l'agrément d'Allah aux dépens du mécontentement des autres, Allah l'affranchira de la responsabilité des hommes et satisfera Lui-même à ses besoins. Et quiconque cherche à satisfaire les gens en causant le déplaisir d'Allah, Allah le livrera à leur charge ". (Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

Un nom respectable : le mérite d'actions vertueuses

Hazrat Abu Zar Gaffari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'on demanda au Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) : " Que dis-tu d'un homme dont les gens font l'éloge en raison de ses actes vertueux ? (Selon une autre tradition : que les gens estiment). Il répondit que ce sont de bonnes nouvelles pour un Musulman sincère. (Sahih Muslim)

D'une manière analogue si quelqu'un accomplit des actes vertueux ouvertement dans l'intention que les autres le suivent et fassent de même, il ne sera pas considéré comme hypocrite mais ce serviteur d'Allah

s'attirera en revanche les récompenses divines pour le fait d'enseigner et de prêcher (religion). Il ressort de nombreuses traditions que telle était la motivation d'un bon nombre d'actions du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui).

Qu'Allah nous accorde le désintéressement et la sincérité de l'intention, fasse de nous Ses serviteurs fidèles et préserve nos cœurs des attaques dévastatrices de l'hypocrisie et de la recherche de la renommée. (Ma'arif-ul-Hadis)

L'esthétique de l'Islam

Hazrat Abu Houraira (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit :

" La beauté et la perfection de l'Islam d'un homme tient à ce qu'il s'abstienne d'actions futiles et sans but ". (Ma'arif-ul-Hadis, Ibn Majah : 2, Tirmizi)

Emploi des biens temporels

Hazrat Abu Kabsha Ammar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte avoir entendu le Messager d'Allah dire : " Je vais faire une déclaration solennelle qui comporte trois points et un autre que je souhaite porter à votre connaissance. Les trois points sont les suivants :

- (i) Faire la charité (Sadaqa) ne diminue en rien les biens.
- (ii) Quiconque est victime d'une injustice et l'endure bravement, Allah l'élèvera au rang de l'honneur.
- (iii) Quiconque s'adonne à la mendicité, Allah ouvrira pour lui la porte de la misère.

Le point restant que je souhaite porter à votre connaissance et que vous devrez garder en mémoire consiste en ce que quatre sortes d'hommes vivent

dans ce monde. Premièrement, un serviteur à qui Allah a fait don de la richesse et de la connaissance. Il utilise et dépense ses biens en craignant Allah ; il dépense honorablement ses biens pour renforcer les relations par égard pour Allah tout en sachant qu'Allah a une part dans cette fortune. Il occupera le rang le plus élevé. Deuxièmement, un serviteur qu'Allah a gratifié d'une science sans pour autant l'avoir nanti de la richesse. Or son intention est sincère lorsqu'il dit : "Si la richesse m'avait été allouée, je la dépenserais à l'instar du serviteur nanti ". Et de par son intention, les deux reçoivent la même récompense. Troisièmement, le serviteur à qui Allah a octroyé la fortune mais sans la connaissance et qui gaspille sa richesse sans craindre son Seigneur à cet égard, sans honorer les obligations des liens de parenté et fait fi du droit d'Allah. Il occupera la pire des positions. Quatrièmement, le serviteur à qui Allah n'a donné ni fortune ni science et qui se dit : " Si j'avais la richesse, je la dépenserais d'une manière analogue à la troisième personne ". A cause de son intention, le fardeau pèsera aussi lourd pour les deux derniers ".
(Jam-e-Tirmiz, Ma'arif-ul-Hadis)

La vérité s'agissant de ce monde et de l'Au-delà

Hazrat Amr bin Al-As (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a un jour délivré un sermon à l'occasion duquel il a déclaré : " Ecoutez et prenez note. Ce monde relève d'une conjoncture passagère et provisoire qui, pour l'heure, est disponible et à portée de la main (à tout le moins sans valeur réelle). Aussi chacun, bon ou mauvais, y trouve-t-il sa part. Il est hors de doute que le Jour du Jugement adviendra à son heure prescrite. C'est un fait inéluctable et en ce jour le Seigneur Tout Puissant attribuera à chacun soit les récompenses soit les châtements (en accord avec les actes). N'oubliez pas ! Le bien et le réconfort sont au Paradis tandis que le mal et tout ce qui s'y rattache sont en Enfer. Aussi, soyez vigilants quant à vos actions.

Agissez dans la crainte d'Allah et anticipez les conséquences de vos actes par rapport à l'Au-delà. Restez convaincu que vous serez conduits devant Allah ainsi que la totalité de vos œuvres et celui qui aura accompli le poids d'un atome de bien le verra et quiconque aura accompli le poids d'un atome de mal le verra ". (Musnad Imam Shafi, Ma'arif-ul-Hadis)

La crainte d'Allah et la piété mènent à l'éminence et à la proximité

Alors qu'il faisait ses adieux à Hazrat Mo'az bin Djabal après l'avoir nommé au poste de gouverneur/Qazi, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui dispensa quelques conseils et legs et lui dit : " Ô Mo'az ! Il n'est pas certain que nous nous rencontrions après cette année... ". Sur ce, Hazrat Mo'az s'est mis à pleurer alarmé par l'idée de la séparation. Le Messenger d'Allah détourna alors son visage et regarda en direction de Médine et (probablement lui-même ému et profondément attristé) dit : " Tous ceux qui craignent Allah me sont proches et associés (mènent une vie pieuse), qui qu'ils soient et où qu'ils se trouvent ". (Musnad Ahmed, Ma'arif-ul-Hadis)

Renoncer au monde et conscience de l'Au-delà

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah passa près d'un enfant mort dont les oreilles avaient été coupées. Il demanda : " Qui accepterait de l'échanger pour un dirham ? " Ceux présents (pour ne pas parler d'un dirham) répondirent qu'ils n'en voudraient pas même pour moins que ça. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dit alors : " Par Allah ! Le monde est encore plus méprisable que cette chose l'est pour vous ". (Muslim, Hayat-ul-Mouslimine)

Hazrat Ibn Mas'oud (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah dormait sur une natte et lorsqu'il se levait le dessin de la natte

était imprimé sur son corps. Ibn Mas'oud lui proposa d'étaler une literie. Il répondit : " Je ne me soucie guère de ce monde. Ma relation avec le monde est à l'instar d'un chevalier qui (sur son chemin) fait halte à l'ombre d'un arbre puis repart ".

(Ahmed, Tirmizi, Ibne-Majah)

Hazrat Abou Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a conseillé de se souvenir abondamment de la faux qui tranche tous les plaisirs à savoir la mort. (Tirmizi, Nisai, Ibn Majah, Hayat-ul-Mouslimine)

Hazrat Abdullah bin 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte le Messenger d'Allah disant : " La mort est pour le Musulman un cadeau ". (Baihaqui)

Aussi revient-il d'apprécier le cadeau et si l'on appréhende le châtiment, il importe alors de considérer les voies d'y échapper autrement dit adhérer aux injonctions d'Allah et de Son Messenger et faire acte de repentance vis-à-vis des fautes ou des écarts de conduite. (Hayat-ul-Mouslimine)

Hazrat Bara bin Azib (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte (dans une longue tradition) que le Messenger d'Allah a dit : " Lorsqu'un Musulman sincère est à l'article de la mort, deux anges au visage blanc descendent auprès de lui munis du linceul et des parfums du Paradis. Puis descend l'Ange de la mort qui annonce : " Ô âme pure, approche-toi du pardon et de l'agrément d'Allah ! Lorsqu'ils prennent l'âme, ils ne la tiennent pas dans leurs mains mais la drapent du linceul et des parfums dont émane une fragrance de musc. Puis ils l'élèvent et chaque assemblée d'anges (stationnée ici-bas) qu'ils rencontrent s'exclame : " Qui est cette âme pure ? " Ils répondent " Un tel, fils d'un tel " le gratifiant de noms distingués. Puis ils l'emmènent au premier ciel et à leur demande la porte en est ouverte. Les anges de chaque ciel l'emportent jusqu'au ciel supérieur et ainsi jusqu'au septième ciel. Allah, le Tout Puissant ordonne alors : " Consignez les actes et le nom de ce serviteur dans

l'Illiyoun et ramenez-le sur terre pour qu'il soit questionné ". L'âme est donc réintroduite dans le corps quoique différemment en comparaison avec son séjour dans le monde ici-bas mais d'une manière compatible avec son état et dont la vérité ne sera connue qu'après la mort. Puis deux anges viennent à lui et demandent : " Qui est ton Seigneur ? ". Ce à quoi il répond : " Allah est mon Seigneur ". Puis suit la question : " Quelle est ta religion ". Il répond : " L'Islam ". Ils demandent ensuite : " Qui était cet homme de rang parmi vous ? " Il atteste : " Le Prophète d'Allah (Sallallohu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ". Puis un héraut proclame du haut des cieux de la part d'Allah : " Mon serviteur a dit la vérité. Apprêtez sa couche au Paradis, parez-le des vêtements célestes et ouvrez-lui une fenêtre sur le Paradis afin qu'il jouisse de sa sérénité et de ses fragrances ". (Ensuite est faite la description de ce qu'il advient s'agissant de l'infidèle et qui constitue l'antithèse). (Musnad Ahmed, Hayatul Mouslimine)

Evoquer la mort

Dans une longue tradition, Hazrat Abu Sa'd Al-Khudri (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) relate qu'un jour le Messenger d'Allah se rendit de chez lui à la mosquée pour accomplir la Salah et remarqua (dans la mosquée) un groupe de personnes qui riaient à tel point que leurs dents étaient visibles (signe de négligence). Il leur conseilla : " Gare à vous ! Si vous pensiez un peu plus souvent à la destructrice de plaisirs, je veux dire la mort, vous ne donneriez pas le spectacle que je vois ". (Jam-e-Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Anas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) relate que le Messenger d'Allah vint à rencontrer un jeune homme mourant et lui demanda : " Comment te sens-tu ? " Celui-ci répondit : " Ô Messenger d'Allah ! Je suis dans un état d'esprit tel que j'espère en la miséricorde d'Allah tout en craignant le châtement et la torture

au regard de mes péchés ". Le Messenger d'Allah dit alors : " Rassure-toi car celui dont le cœur est rempli des sentiments à la fois d'espoir et de crainte (à l'heure de la mort), Allah, le Généreux, ne manquera certes pas de lui accorder ce qu'il escompte de Sa Générosité tout en le préservant du châtement qu'il craint ". (Jam-e-Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

Pleurs par crainte d'Allah

Hazrat Abdullah bin Masud (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a dit : " A cause des larmes versées par crainte d'Allah et qui des yeux du croyant roulent sur ses joues, ne serait-ce que de la grosseur de la tête d'une mouche, Allah le tiendra à l'écart de l'Enfer ". (Ibn Majah, Ma'arif-ul-Hadis)

Tabligh (prédication)

Un jour, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) fit un sermon à l'occasion duquel il fit l'éloge de certaines familles Musulmanes et dénonça : " Or comment se fait-il que d'aucuns ne daignent inculquer les principes de la religion à leurs voisins, ni leur enseigner, ni les conseiller, ni les exhorter au bien, ni leur interdire le mal. De quoi s'agit-il en effet au regard de ceux qui ne se donnent pas la peine d'acquérir la science religieuse auprès de leurs voisins, ni à consentir à écouter leurs exhortations. Par Allah, que les premiers enseignent à leurs voisins, leur inculquent les principes de la religion et les exhortent au bien et leur interdisent le mal. Et que les seconds s'instruisent des principes de la religion et acquièrent la science religieuse auprès de leurs voisins et consentent à accepter leurs exhortations ". (Tibrani, Ma'arif-ul-Hadis)

Un homme dit à Hazrat Abdullah Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) qu'il désirait prêcher la religion à savoir prescrire le bien et interdire le mal. Celui-ci s'enquit : " Possèdes-tu cette capacité ? " Il répondit " Je pense que oui ". Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate : " Si tu ne redoutes pas que ces trois versets du Saint Coran jettent l'opprobre sur toi alors tu peux certes prêcher la religion ". Ayant demandé quels étaient ces trois versets, Hazrat Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) lui répondit que le premier consistait en :

أَتَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبِرِّ وَتَنسَوْنَ أَنْفُسَكُمْ

" Commanderez-vous aux gens de faire le bien et vous oubliez vous-même de le faire... "

Sourate 2, Al Baqarah (la Vache), verset 44.

Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) lui demanda : " As-tu mis ce verset en pratique ? ". L'homme répondit négativement.

Le second verset est celui-ci :

لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ

" ...pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas " Sourate 61, As Saff (les Rangs), verset 2.

" As-tu agi en accord avec ce verset ? ". Il donna de nouveau une réponse négative. Le troisième verset:

مَا أُرِيدُ أَنْ أَمْلِكَ فِكْرًا لِي مَا أَنْهَكُمْ عَنْهُ

Hazrat Sho'aib dit à son peuple : " ...Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis... " Sourate 11, Houd, verset 88.

[Je m'en abstiendrais plutôt et vous ne trouverez pas de contradiction dans ce que je dis et fais]

Ibn Abbas demanda : " T'es-tu conformé à ce

verset? ". L'homme répondit que non. Sur ce, Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) l'exhorta : " Va et pour commencer prescristoi le bien et abstiens-toi du mal. Ceci représente le premier pas à accomplir pour un prédicateur ". (Ma'arif-ul-Hadis, Ad-Dawah)

Hazrat 'Akramah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'Hazrat Abdullah Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) avisa : " Faites un sermon hebdomadaire et si vous le souhaitez deux toutefois pas plus de trois et n'incitez pas chez les gens de ressentiment à l'égard du Saint Coran ; lorsque vous vous rendez auprès des gens et les trouvez occupés, abstenez-vous de prêcher et de causer ainsi une interruption. Si une telle situation survient, attendez qu'ils soient disposés et enclins à vous écouter et quand vous vous adressez à eux, prenez soin de ne pas employer une phraséologie rimée car j'ai constaté que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et ses compagnons (Razi Allaho Ta'ala 'Anhom) éprouvaient du dépit pour la grandiloquence ". (Boukhari)

Attachement au monde et réfutation de la mort

On rapporte d'après le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qu'un temps viendra pour mon Oummah quand d'autres peuples, la convoitant comme un morceau de choix, se lanceront à son assaut à l'instar des gens qui se jettent sur les plats lors d'un dîner. Quelqu'un demanda : " Ô Messager d'Allah, notre nombre sera-t-il si réduit que d'autres peuples s'uniront pour nous agresser et nous dévorer ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré : " En ce temps, nonobstant votre grand nombre, vous ne pèserez pas plus qu'un brin de paille flottant à la surface de l'eau et la crainte de vous s'évanouira des cœurs de vos ennemis tandis que la lâcheté et l'accablement envahiront les vôtres ". Sur ce, quelqu'un s'enquit : " Quelle sera donc la cause de cette lâcheté ? ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la

Paix d'Allah soit sur lui) répondit : " Car vous serez absorbés par ce monde tout en négligeant la mort et la détestant ". (Abu Dawoud, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que l'Apôtre d'Allah a dit : " Dans les temps à venir, adhérer à sa religion reviendra à tenir une braise dans sa main ". (c'est à dire que tenir une braise dans la main relève de l'exploit, il en sera de même s'agissant de pratiquer la religion). (Tirmizi, Mishkat)

Conseils concis et avenants

Hazrat Abu Hourairah (Razi Alaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Mon Seigneur m'a prescrit en particulier neuf préceptes :

1. Craindre Allah en privé et en public.
2. Dire ce qui est juste et équitable lorsqu'en colère ou de bonne humeur (c'est à dire qu'alors que fâché avec autrui, on lui porte préjudice tandis qu'en bon termes avec autrui, on lui accorde la préférence et déborde de prévenances à son égard. Quelle que soit la situation, il importe de suivre le juste milieu et de se monter partisan de la justice.
3. Adopter la modération dans la pauvreté et l'indigence ainsi que dans la richesse, à savoir que lorsqu'Allah, l'Exalté, assujettit quelqu'un à la pauvreté, ce dernier se gardera de montrer de l'impatience et de l'inquiétude. De même, il est requis de celui à qui Il accorde suffisamment pour épargner de ne pas oublier ce fait et par voie de conséquence devenir fier et faire la forte tête. En somme et en l'occurrence de ces deux épreuves, il ressort que l'on doit s'interdire de tomber dans l'excès.

4. Nouer des relations avec les parents ou alliés et répondre aux attentes de ceux qui se sont brouillés avec moi et mal comportés envers moi.
5. Donner à ceux qui m'auraient privé de mes droits.
6. Pardonner à ceux qui m'opprimeraient.
7. Mon silence sera le symbole de la méditation à savoir que lorsque je garde le silence, je dois méditer sur des thèmes qui méritent une réflexion sérieuse comme les Attributs et les signes d'Allah, l'Exalté, c'est à dire quelle est ma relation avec Allah, l'Exalté ? Quelles sont Ses injonctions à mon égard ? Quel est mon comportement envers Lui et en connexion avec Ses commandements et que devrait-il être ? Qu'advient-il à ma mort ? Et par exemple comment inviter vers Allah ces serviteurs qui restent indifférents à son égard. Tout compte fait, le silence doit être empreint d'une méditation de cette nature.
8. Ma conversation sera le Zikr (évocation), autrement dit toutes les fois que je parle et quoi que je dise, cela doit se rapporter à Allah. Soit sous la forme de louanges d'Allah ou bien de l'enseignement et de la prédication de Ses Commandements ou encore du respect et de la préoccupation des préceptes et du châtiment d'Allah. En tout état de cause, quelle que soit la conversation, elle sera de la nature du Zikr et
9. Mon observation sera celle d'une étude (c'est à dire que toute chose sur laquelle se pose mon regard aura pour but de tirer une morale et une leçon) et exhorter les gens à accomplir le bien ". (Ma'arif-ul-Hadis Razn)

Hazrat Mo'az bin Djabal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah lui a recommandé dix choses " (1) N'associe personne avec Allah quand bien même tu serais torturé à mort ; (2) ne désobéis pas à tes parents quand bien même ils te diraient de quitter ta famille et tes biens ; (3) ne néglige pas délibérément une Salah obligatoire car est privé de la protection d'Allah celui qui néglige sciemment une prière prescrite obligatoire: (4) ne consomme pas d'alcool car il est la mère de tous les vices ; (5) garde-toi de tout péché car le courroux d'Allah frappe eu égard aux péchés ; (6) ne t'enfuis pas du champ de bataille pendant le Djihad quand bien même les pertes seraient importantes ; (7) si tu vis parmi des gens dans un lieu où frappe une épidémie et que la mort se propage, reste et fais preuve de détermination (ne t'enfuis pas de ce lieu pour sauver ta vie) ; (8) dépense pour les membres de ta famille selon ton statut et tes moyens (ne sois pas parcimonieux au point de tourmenter ta famille et de même ne sois pas dépensier au-delà de tes moyens ; (9) sois strict et sévère quant à leur enseigner les bonnes manières (selon que la situation le demande) et (10) inculque-leur la crainte d'Allah ".

(Musnad Ahmed, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Abu Ayyoub Ansari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'un homme vint voir le Messager d'Allah et le pria de lui donner des conseils de manière cependant concise (de sorte qu'il s'en souvienne aisément). Il répondit : " Tout d'abord, accomplis la Salah comme si tu faisais tes adieux au monde (i.e. comme si tu allais rendre ton dernier souffle) et il en va de même pour chaque Salah ; deuxièmement, ne prononce pas de paroles pour lesquelles tu devras t'excuser et fournir des explications le jour suivant (i.e. quand tu parles, sois attentif à ne pas prononcer des paroles pour lesquelles tu devras fournir une

explication à autrui dans ce monde et à Allah le Jour du Jugement) ; troisièmement, quoi que tu remarques chez les gens ou ce qu'ils possèdent, n'y accorde aucune espérance (i.e. sois le centre de tes attentes et de ton attention et ne t'en remets jamais aux gens). (Musnad Ahmed, Ma'arif-ul-Hadis)

Il est rapporté que le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré : " Je vous lègue de craindre Allah, l'Exalté, d'obéir aux ordres de l'Amir (Chef d'Etat) quand bien même il serait un esclave abyssinien. Quiconque vivra après moi sera le témoin de désaccords aussi en ces temps tenez-vous fermement sur la voie que j'ai tracée et suivez les régents qui ont reçu de moi la lumière, accrochez-vous à eux et abstenez-vous des innovations car tout acte nouveau (sans autorité en la matière) constitue une innovation et chaque innovation est un égarement ". (Mishkat, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Mo'az bin Djabel (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a demandé un jour au Messager d'Allah de lui conseiller un acte grâce auquel il entrerait au Paradis et serait préservé de l'Enfer. Le Messager d'Allah lui dit : " Tu poses là une question conséquente à laquelle il est cependant aisé de répondre pour celui à qui Allah accorde Son Aide, aussi écoute : il s'avère capital d'adhérer consciencieusement à ces conditions préalables de la religion. Adore Allah et ne lui associe personne, accomplis la prière avec recueillement, acquitte-toi de la Zakat, jeûne durant le mois de Ramadan et accomplis le pèlerinage ". Puis il poursuivit : " Ne te mènerais-je pas à la porte du bien ? " (i.e. les piliers et obligations -Farz- de la foi). Il répéta : " Ne te guiderais-je pas à d'autres portes du bien ? " (peut-être qu'il impliquait la prière obligatoire). Or, remarquant l'intérêt de la part d'Hazrat Mo'az, il ajouta : " Le jeûne constitue une protection (contre les péchés et le feu de l'enfer), la charité éteint le feu et la prière au milieu de la nuit (Tahadjoud)

engendre les mêmes bienfaits et occupe une place particulière par rapport aux portes du bien ". Après quoi, il récita (en rapport avec la prière Tahadjoud et la Sadaqa) le verset suivant :

تَتَجَافَى جُنُوبِهِمْ عَنِ الْمَضَاجِعِ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ
خَوْفًا وَطَمَعًا وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنفِقُونَ ۗ فَلَا
تَعْلَمُ نَفْسٌ مَّا أُخْفِيَ لَهُم مِّن قُرَّةِ أَعْيُنٍ جَزَاءً
بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ۗ

" Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir ; et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons.

Aucun être ne sait ce qu'On a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient ! " Sourate 32, As-Sajda (la Prostration), versets 16 et 17

Ensuite il continua : " Ne te conduirais-je pas au cœur et à la base de cette affaire ainsi qu'à sa tête ". (Mo'az rapporte) J'ai dit : " Oui certes, maître ". Il a alors précisé : " Le cœur de cette affaire (religion) est l'Islam, sa base la Salah et sa tête le Djihad ". Puis, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré : " Ne te dirais-je pas sur quoi elle repose (à défaut de quoi tout ceci n'a pas de poids et s'avère inutile) ". Hazrat Mo'az dit : " Bien sûr, enseigne-moi aussi cette chose ". Il saisit alors ma langue et recommanda : " Maîtrise ceci ". Mo'az demanda : " Serons-nous châtiés pour les mots que nous disons ". Le Messager d'Allah dit : " Ô Mo'az, ta mère n'aurait pas dû te donner naissance (ce qui selon le dicton arabe est un témoignage d'amitié). Les êtres seront précipités sur leurs visages dans l'enfer (ou sur leurs narines) plus particulièrement eu égard à leurs propos étourdis ". (Musnad Imam Ahmed, Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) s'est adressé à Abu Zarr en lui disant : " Ne t'indiquerais-je pas deux traits de caractère qui ne constituent pas un fardeau (i.e. faciles à y adhérer) et qui pèsent lourd sur la balance d'Allah ". Abu Zarr dit (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) qu'il rapporta : " Ô Messenger d'Allah. Conseille-moi ces deux traits de caractère ". Le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a énoncé : " L'habitude de garder fréquemment le silence et manifester une disposition avenante. Je jure par Allah Qui tient mon âme entre Ses mains que ces deux attitudes n'ont pas leur parallèle parmi les actions des êtres ". (Shu'abul-Iman-Lil Baihaqui - Ma'arif-ul-Hadis). Imran bin Hittan Taba'i relate qu'un jour il rendit visite à Abu Zarr Ghifari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) et le trouva dans la mosquée assis, solitaire et enveloppé dans une pièce de tissu noir. Il lui demanda " Ô Abu Zarr, pourquoi cette solitude et cette obstination ? " (i.e. pourquoi as-tu choisi de demeurer éloigné et à l'écart de toute compagnie). Il répondit : " J'ai entendu le Messenger d'Allah dire que la réclusion est préférable à la compagnie de personnes mauvaises et s'asseoir en compagnie d'une personne vertueuse vaut mieux que la solitude et que prêcher le bien est préférable au silence et qu'il est préférable de garder le silence plutôt que de dire des paroles honteuses ". (Shuab-ul-Imam Al Baihaqui, Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat Abu Zarr Ghifari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que son ami bien-aimé lui a recommandé notamment de suivre sept préceptes :

1. Compatir envers les nécessiteux et les démunis.
2. Tourner mon regard vers ceux qui me sont inférieurs (i.e. ceux qui possèdent moins que moi) et détourner mon regard de ceux qui me sont supérieurs (i.e. ceux qui sont beaucoup plus riches

que moi). Certaines traditions font état qu'agir ainsi engendre certes la patience et la gratitude.

3. Montrer de la générosité envers mes connaissances et nouer des relations avec elles (i.e. les traiter à l'instar de proches et parents) même s'ils n'adoptent pas une conduite analogue à mon égard.
4. Ne rien demander à qui que ce soit (i.e. pour tout ce dont j'ai besoin, implorer Allah et non pas aller frapper à la porte d'autrui).
5. Dire la vérité en toute circonstance même si elle est amère aux gens.
6. Ne pas craindre ceux (les gens à la recherche des biens matériels) qui m'adressent des reproches dans le chemin d'Allah (i.e. le cas échéant, je dois m'en tenir aux injonctions d'Allah et adopter une attitude qui mérite l'agrément d'Allah et passer outre les reproches)
Réciter abondamment :

La Haoula Quowwata illa billahi

لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ

Car toutes ces perles proviennent du trésor situé sous le trône d'Allah qu'Il distribue à ceux des serviteurs qu'Il choisit. Il est le seul à y avoir accès).

Hazrat Abdullah bin Mas'ud (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que l'Apôtre d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Au Jour du Jugement, le pieds du fils d'Adam demeurera cloué au sol jusqu'à qu'il réponde à cinq points :

1) de quelle manière a-t-il vécu sa vie ; 2) à quoi a-t-il consacré sa jeunesse ; 3) de quelle source a-t-il acquis ses biens ; 4) comment les a-t-il employés et 5) comment a-t-il agi par rapport à ce qu'il savait ". (Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

Abdullah bin 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Si vous possédez quatre traits de caractère, il importe alors peu lorsque un avantage matériel survient :

1. Tenir sa parole
 2. Dire la vérité
 3. Un bon caractère
 4. Frugalité dans la nourriture "
- (Musnad Ahmed, Baihaqui, Ma'arif-ul-Hadis)

Amr-bin-Maimum'Al-Audi (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), alors qu'il conseillait une personne, a dit : " Emparez-vous de cinq choses avant cinq autres et utilisez-les autant que possible :

1. La jeunesse avant la décrépitude
2. La santé avant la maladie
3. La richesse avant la pauvreté
4. Les loisirs avant le travail et
5. La vie avant la mort ".

Directives pour les femmes

Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah a déclaré : " Ô femmes ! Faites particulièrement la charité (Sadaqa) et fréquemment acte de repentir car j'ai vu que, parmi les habitants de l'enfer, les femmes forment la majorité ". Une auditrice perspicace a demandé: "Ô Messenger d'Allah! Pour quel motif la plupart d'entre nous peupleront l'enfer ? ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa

Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a répondu : " Vous êtes prompts à proférer la malédiction (au cours des conversations) et vous manquez de gratitude envers vos maris. Je n'ai vu personne être dépourvu de piété et de sagesse comme vous sinon pour prendre le pas sur une personne sage "

(Boukhari, Muslim, Tarjuman-us-Sunnah)

Vœu (Nazrana)

Hazrat Imran bin Husain (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a entendu le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dire: " Les vœux sont de deux sortes aussi si l'un de vous fait un vœu d'obéissance, à savoir à Allah, il doit l'honorer ; cependant si l'un de vous fait le vœu d'accomplir un acte de désobéissance, à savoir pour Satan, il doit le rompre et se racheter d'autant qu'il le ferait dans le cas d'un serment ". (Nisai, Mishkat)

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque fait un vœu sans pour autant le spécifier, son expiation est similaire à celle d'un serment ; quiconque fait un vœu de désobéissance, son expiation est similaire à celle d'un serment ; quiconque ayant fait un vœu est incapable de le respecter, son expiation est similaire à celle d'un serment et quiconque fait un vœu qu'il est à même de respecter, qu'il le fasse "

(Abu Dawoud, Ibn Majah, Mishkat)

Serment

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit que quiconque jure par Allah et dit : " Si Allah le veut, il n'est pas tenu responsable s'il le transgresse "

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque jure par un autre qu'Allah est un polythéiste "

(Tirmizi, Mishkat)

Signes de bonne augure

Hazrat Abou Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah a dit : " Il ne faut pas croire aux présages toutefois le meilleur type est un signe de bonne augure ". On lui demandé ce qu'était un signe de bonne augure et il a répondu : " Une bonne parole que l'un d'entre vous entend de la bouche d'autrui ou émanant de toute autre source". (Boukhari, Muslim, Mishkat)

'Urwa bin Amir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsqu'il a mentionné le fait de croire aux présages, le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a répondu : " Le meilleur type est un signe de bonne augure et un présage ne repousse en rien un Musulman. Il revient à quiconque voit quelque chose qui lui cause de l'aversion, i.e. un présage, de réciter :

اللَّهُمَّ لَا يَأْتِي بِالْحَسَنَاتِ إِلَّا أَنْتَ وَلَا يَدْفَعُ
السَّيِّئَاتِ إِلَّا أَنْتَ وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ

" Ô Allah ! Toi seul apporte des bonnes choses, Toi seul préserve des choses nuisibles et il n'y a pas de puissance hormis Allah "

Vision

Hazrat Abu Razin-al-Uqail (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La vision d'un croyant représente la quarante-sixième partie de la prophétie. Elle palpite dans le cœur du croyant aussi longtemps qu'il ne la révèle pas et dès lors qu'il en parle (i.e. au moment de l'interprétation), elle se calme ". Abu Razin dit qu'il pense que le Messager d'Allah ajouté : " Ne la rapportez qu'à une personne qui vous aime ou à un homme d'entendement ". (Tirmizi, Mishkat)

Le jour propice pour débiter l'éducation religieuse

Les traditions font état d'acquérir la science le lundi,

ce qui en facilite l'assimilation. Il en va de même s'agissant du jeudi tandis qu'il est fait mention dans certaines traditions du mercredi. L'auteur éminent de Hidayah avait pour habitude de débiter un livre le mercredi et précisait que quoi que l'on entreprend le mercredi trouve son achèvement " .

(Sharah Talmul Muta'-Alim, Bahishti Zewar)

Renaissance d'une tradition

On rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque transmettra quarante de mes traditions à ma Oummah, je ferai des invocations spéciales à son égard " . (Jame Khabre)

On rapporte d'après le Messenger d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) que lorsque le chaos secouera la religion au sein de mon Oummah, quiconque adhèrera fermement en ces temps aux traditions du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) recevra la récompense de cent martyrs.

(Bahishti Zewar)

Legs du Saint Prophète

(Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)

On rapporte le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ayant déclaré: " Je laisse derrière moi en héritage deux choses telles que si vous vous y attachez, vous ne serez point égarés. L'une consiste en le Livre d'Allah (Saint Coran) et l'autre ma Sunnah, i.e. traditions " .

(Bahishti Zewar)